Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Peintre

Étude, préparation, suivi d’un ouvrage - partie écrite

Session 2006 • Code sujet : **E1 - U1** • Durée : **Partie écrite : 4 h 30 ; partie orale : 0 h 30** • Coefficient : **Partie écrite : 4 ; partie orale : 1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse chronologique des travaux dans un salon-séjour (1 question) **Page 3**

2. Constitution des équipes de travail, hygiène et sécurité (2 questions) **Page 5**

3. Dessin d’art et recherche d’une ambiance colorée (3 questions) **Page 7**

4. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage/2006/BP Peintre - U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage - Session 2006 - 3-Sujet.pdf

1. Analyse chronologique des travaux dans un salon-séjour

Le candidat organise les interventions prévues dans un salon-séjour à partir du CCTP et d'extraits des DTU 59.1 et 59.4. Un tableau présente les tâches à classer et les subjectiles ou ouvrages auxquels elles s'appliquent.

Question 2. Classer dans l'ordre chronologique les tâches à réaliser dans le salon-séjour et indiquer, pour chacune, le ou les subjectiles ou ouvrages concernés, en s'appuyant sur les documents techniques fournis.

La chronologie commence par la protection et la préparation des supports, puis enchaîne les opérations de peinture et de finition. La pose du revêtement mural intervient en dernier. Les subjectiles indiqués ci-dessous reprennent les croix du tableau source.

Rang	Tâche	Subjectile(s) ou ouvrage(s)
1	Protection	Sol
2	Époussetage, égrenage, brossage	Plafond, murs, menuiseries
3	Rebouchage	Murs
4	Impression	Plafond, murs, menuiseries
5	Rebouchage, révision des joints	Plafond, menuiseries
6	Ponçage	Menuiseries
7	Enduisage repassé	Plafond, murs, menuiseries
8	Ponçage, époussetage	Plafond, murs, menuiseries
9	Impression maigre	Murs
10	Couche intermédiaire	Plafond, menuiseries
11	Révisions	Plafond, menuiseries
12	Couche de finition	Plafond, menuiseries
13	Patine et pochoir	Menuiseries
14	Pose de revêtement	Murs

Les numéros correspondent à l'ordre des interventions et les subjectiles sont ceux cochés dans le document réponse.

Classement chronologique complété

CLASSEMENT	TÂCHES	SUBJECTILES OU OUVRAGES			
		PLAFOND	MURS	MENUISERIES	SOL
1	**Protection**				x
2	Epoussetage, égrenage, brossage	x	x	x	
3	Rebouchage		x		
4	Impression	x	x	x	
5	Rebouchage, révision des joints	x		x	
6	Ponçage			x	
7	Enduisage repassé	x	x	x	
8	Ponçage, époussetage	x	x	x	
9	Impression maigre		x		
10	Couche intermédiaire	x		x	
11	Révisions	x		x	
12	Couche de finition	x		x	
13	Patine et pochoir			x	
14	Pose de revêtement		x		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ordre chronologique : protection, préparation, travaux de peinture et finitions, puis pose du revêtement mural.

2. Constitution des équipes de travail, hygiène et sécurité

Le candidat organise le lot peinture en tenant compte du calendrier prévisionnel et des temps de réalisation du chantier. La situation comporte une coactivité entre entreprises et demande de connaître le destinataire ainsi que le contenu du PPSPS.

Constitution des équipes de travail

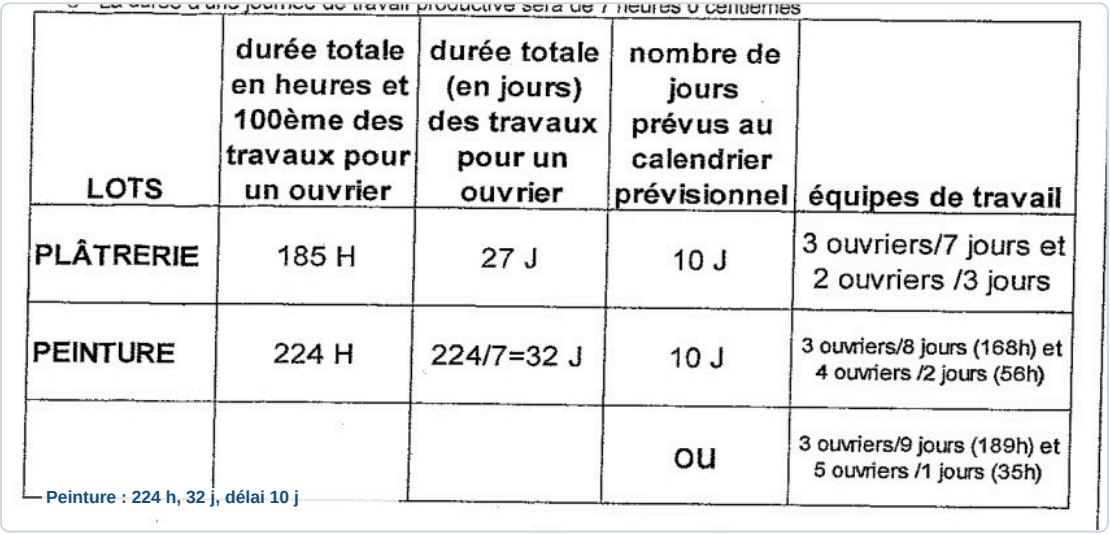
Question 4.1. Compléter le tableau du lot peinture en indiquant la durée totale des travaux pour un ouvrier, en jours, sur la base de sept heures productives par jour, puis proposer une équipe permettant de réaliser les travaux dans les dix jours prévus au calendrier.

Une journée productive vaut 7 heures. Pour un ouvrier, la durée est de **224 ÷ 7 = 32 jours**. Le calendrier prévoit 10 jours pour le lot peinture. L'équipe proposée ci-dessous répartit les 32 journées-ouvrier sur ce délai, conformément au tableau du corrigé.

Lot	Durée totale	Durée pour un ouvrier	Délai prévu	Équipe de travail
Peinture	224 h	32 jours	10 jours	3 ouvriers pendant 8 jours, puis 4 ouvriers pendant 2 jours

Les 3 ouvriers réalisent 24 journées-ouvrier, puis les 4 ouvriers en réalisent 8 : le total est bien de 32 journées-ouvrier, soit 224 heures.

Durée et équipe du lot peinture



✓ RÉPONSE À RETENIR

Peinture : 224 h, soit 32 jours pour un ouvrier. Équipe : 3 ouvriers pendant 8 jours, puis 4 ouvriers pendant 2 jours.

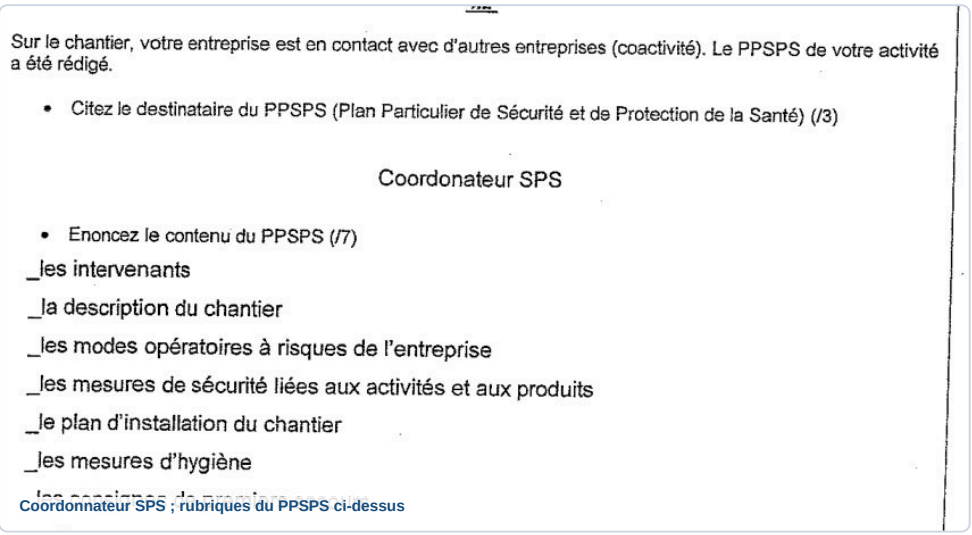
Organisation du chantier, hygiène et sécurité

Question 4.2. Dans le contexte de coactivité décrit, citer le destinataire du PPSPS, puis énoncer les éléments qui doivent figurer dans ce plan.

En situation de coactivité, le PPSPS est destiné au **coordonnateur SPS**. Il précise les intervenants et l'organisation de la prévention pour le chantier.

- La description du chantier et les intervenants.
- Les modes opératoires à risques de l'entreprise.
- Les mesures de sécurité liées aux activités et aux produits.
- Le plan d'installation du chantier et les mesures d'hygiène.
- Les consignes de premiers secours.

Destinataire et contenu du PPSPS



Sur le chantier, votre entreprise est en contact avec d'autres entreprises (coactivité). Le PPSPS de votre activité a été rédigé.

- Citez le destinataire du PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé) (/3)

Coordonateur SPS

- Enoncez le contenu du PPSPS (/7)

_les intervenants
_la description du chantier
_les modes opératoires à risques de l'entreprise
_les mesures de sécurité liées aux activités et aux produits
_le plan d'installation du chantier
_les mesures d'hygiène
_les consignes de premiers secours

Coordonnateur SPS ; rubriques du PPSPS ci-dessus

✓ RÉPONSE À RETENIR

Destinataire : coordonnateur SPS. Contenu : intervenants, description du chantier, modes opératoires à risques, sécurité des activités et produits, installation, hygiène et premiers secours.

3. Dessin d’art et recherche d’une ambiance colorée

Trois photographies de pièces sont étudiées selon leur fonction, leur ambiance colorée et leurs volumes. Le candidat propose des esquisses colorées pour le séjour-salon à partir du CCTP, puis réalise un projet définitif à la gouache selon une technique façon aquarelle.

Analyse et synthèse

Question 6.1. Analyser les trois photographies selon les critères proposés, en décrivant pour chaque pièce sa fonction, son ambiance colorée et ses volumes, puis rédiger une synthèse comparative.

La pièce A est une cuisine américaine ouverte sur le salon. Les tons chauds se prolongent au plafond ; le contraste complémentaire entre mur et fauteuil et l’éclairage opposé dynamisent l’ensemble. Estrade, niche, poutres et faux plafond composent des volumes irréguliers.

La pièce B est un salon en camaïeu ocre patiné, relevé de tons foncés. De petites ouvertures l’éclairent d’un côté ; son volume cubique présente une grande hauteur sous plafond. La pièce C est un bureau aux tons chauds et froids contrastés, avec retombée, renfoncement et baie vitrée cintrée.

Les fonctions et les ambiances diffèrent : A associe détente et espace de vie, B est chaleureux, C favorise le travail et le calme. Les sols et le mobilier réchauffent les trois espaces.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> A : cuisine-salon vivante. B : salon chaleureux aux ocres. C : bureau contrasté et calme. Volumes et éclairages différencient les trois espaces.

Esquisses colorées

Question 6.2. Proposer, aux crayons de couleur, les esquisses colorées demandées à partir des indications données sous chaque esquisse, pour l’avant-projet du séjour-salon en cohérence avec le CCTP.

Réaliser les esquisses au crayon de couleur en suivant l’indication inscrite sous chacune. Pour l’avant-projet du séjour-salon, respecter le CCTP et viser une ambiance chaleureuse. Reporter les couleurs sur les zones prévues, en conservant les proportions et les éléments du modèle. Poser les tons légers avant de renforcer les accents, sans masquer les volumes. Soigner les contours et la régularité du coloriage ; chaque esquisse doit rester distincte et conforme à sa consigne.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Esquisses au crayon conformes aux indications de chacune et au CCTP, avec une ambiance chaleureuse et une mise en couleur soignée.

Projet définitif

Question 6.3. Réaliser à la gouache, façon aquarelle, le projet de couleur définitif sur le modèle de l'une des trois esquisses, en respectant l'ambiance demandée et la propreté du document rendu.

Choisir l'une des trois esquisses et reprendre fidèlement ses couleurs et leur répartition, en cohérence avec le CCTP et l'ambiance chaleureuse demandée.

1. Délimiter proprement les zones à peindre.
2. Appliquer la gouache diluée en couches légères, en laissant apparaître des transparences façon aquarelle.
3. Après séchage, renforcer les tons nécessaires sans opacifier les premières couches.
4. Nettoyer les contours et laisser sécher le document à plat.

La propreté du rendu et la fidélité à l'esquisse retenue sont essentielles.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Projet fidèle à une esquisse et au CCTP, peint proprement à la gouache diluée en transparences façon aquarelle.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve écrite du BP Peinture Revêtements, session 2006, relève de l'E1-U1 et dure 4 h 30, avec un coefficient 4. Elle porte sur l'ordonnancement des travaux d'un salon-séjour, l'organisation d'une équipe et la sécurité en coactivité. Elle évalue aussi l'analyse des ambiances intérieures, la conception d'esquisses et la réalisation d'un projet coloré.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Ordonner les travaux en tenant compte des subjectiles et des ouvrages concernés.
- Pour obtenir les jours de travail d'un ouvrier, diviser le nombre total d'heures par 7 heures productives par jour.
- Le PPSPS traite notamment des intervenants, du chantier, des modes opératoires à risques et des mesures de prévention.
- La gouache façon aquarelle s'emploie diluée, avec une transparence plus ou moins marquée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier que toutes les tâches sont classées dans un ordre réalisable et que les subjectiles cochés sont adaptés.
- Contrôler le calcul des jours par ouvrier et la compatibilité de l'équipe proposée avec le délai de dix jours.
- Citer le destinataire du PPSPS et couvrir ses éléments essentiels, dont l'hygiène et les premiers secours.
- Pour les productions graphiques, soigner l'analyse écrite, l'harmonie des couleurs, la technique et la propreté.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la durée en jours du lot peinture pour un ouvrier ?

Divisez le nombre total d'heures de travaux par sept, car le sujet fixe la journée productive à sept heures. Pour 224 heures, cela donne 32 jours de travail pour un ouvrier.

Q : Quels éléments faut-il citer pour décrire le PPSPS dans cette épreuve ?

Le corrigé mentionne les intervenants, la description du chantier, les modes opératoires à risques, les mesures de sécurité liées aux activités et aux produits, le plan d'installation, les mesures d'hygiène et les consignes de premiers secours.

Q : Combien de temps dure la partie écrite et quel est son coefficient ?

La partie écrite dure 4 h 30 et son coefficient est 4. Le document indique également une partie orale de 0 h 30, avec un coefficient 1.

Q : Quels critères sont évalués pour le projet de couleur définitif ?

Le barème attribue six points au projet définitif : deux pour le respect d'une esquisse et du CCTP, deux pour la technique gouache façon aquarelle et deux pour la propreté du travail.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage/2006/BP Peintre - U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage - Session 2006 - 3-Sujet.pdf

Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.